
Sommaire du bulletin n°85-86 – été 2010

Éditorial :

Les Associations, organes de démocratie culturelle - Michel Pradelle

Étude : Article

- Le syndrome métabolique - Dr Philippe Ercolano
- Les organes de l'homme, 5^e partie - Dr Joseph Hériard Dubreuil
- L'églantier - Anne-Laure Rigouzzo

Activités – Actualités

- En France
- APMA - Assemblée Générale ordinaire
- Assemblée Générale extraordinaire
- Atelier du 27 mars : La compétence du patient « Comment percevoir son propre Moi et l'exprimer auprès du médecin ? »
- Le point sur le remboursement des Préparations magistrales
- Pôle MOST - Les Assises 2010
- En Europe
- Séminaire « Santé : l'expertise en question » au Parlement européen
- Création d'un intergroupe Parlementaire en faveur des CAM au sein du Parlement européen
- La troisième journée de l'homéopathie - Bruxelles le 23 Mars 2010
- L'action ELIANT
- Calendrier rétrospectif

Témoignages – Informations – Annonces

- Plantes sauvages et médicinales à Paris, bord de Seine, le 29 mai 2010
- Maison de retraite d'inspiration anthroposophique – Réunion prévue à Paris
- Le combat de la secrétaire de l'APMA pour défendre les associations
- En bref
- Communiqués
- Conférences et Atelier de l'APMA
- Stages et annonces des associations amies
- Thérapie sociale : Construction d'un dispensaire en Inde
- Nouvelles publications

Éditorial du bulletin 85-86 (Été 2010)

Les associations, organes de démocratie culturelle facteurs de progrès social

Les gouvernements ne sont pas à l'origine de la prise de conscience écologiste. La défense de l'environnement est le résultat d'un courant culturel qui s'est développé à travers des individus et des associations relayés par de petits mouvements politiques qui ont ultérieurement pris de l'ampleur.

Ni les ministères de la santé, ni la Faculté de Médecine, ni l'Ordre des Médecins ne sont pas plus à l'origine des courants culturels qui ont valorisé les médecines complémentaires et alternatives. Ces autorités ne se préoccupent que d'imposer la médecine académique et son cortège de médicaments chimiques qui la rendent dépendante de l'industrie pharmaceutique. Les médecines issues des diverses traditions que nous défendons sont portées individuellement par des médecins et des associations (de

patients et de médecins). C'est grâce aux seules forces des usagers et des professionnels qu'elles existent encore.

De même, les agricultures biodynamique et biologique ont dû s'imposer par la volonté et le militantisme, sans encouragement de la part des porteurs de responsabilités sociales - quand elles ne sont pas combattues !

Pris en compte à reculons par les pouvoirs en place, tous ces courants de progrès auxquels nous sommes liés doivent lutter pour survivre et continuer d'agir malgré l'intérêt que leur porte un public de plus en plus large.

La résistance organisée contre les excès de pouvoirs qui veulent nous imposer OGM, produits toxiques tel le Bisphénol A, médicaments aux effets secondaires pathogènes voire mortifères, pesticides, engrais destructeurs de l'environnement etc. (Voir pages 59 à 64 "L'expertise en question"), est généralement le fait des associations qui connaissent mieux ce qui se passe sur le terrain que les autorités politiques, administratives et/ou scientifiques. Ces représentantes de la volonté citoyenne sont peu écoutées malgré la valeur de leur expertise.

Notre interpellation dérange. L'establishment à l'écoute de puissants intérêts ne veut pas tenir compte des besoins fondés que nous exprimons. Un réel problème de démocratie se trouve ainsi posé : c'est la liberté culturelle qui est en jeu¹. Une prise de conscience est nécessaire sur ce sujet.

Le concept de culture ne se réduit pas au cinéma, au théâtre, aux arts plastiques ou aux sciences humaines. Tout individu a sa culture – consciente ou inconsciente - tout groupe humain construit sa culture qui va au-delà des références cotées. Le concept de culture doit être élargi à tous les choix qui profilent notre style de vie : la manière de s'alimenter, de se loger, de s'habiller, de vivre avec les autres, d'éduquer ses enfants, de se soigner etc. Ces choix recouvrent l'agriculture, la pédagogie, le mode de relation sociale, la médecine entre autres.

La campagne ELIANT à laquelle il ne manque plus que 50 000 signatures pour atteindre le million (voir page 72), résume cette revendication de diversité, féconde pour la société et valorise cette expertise de terrain qui va à l'encontre des expertises officielles de plus en plus remises en cause. C'est d'ailleurs le thème du récent séminaire tenu à Bruxelles – mentionné ci-dessus.

Nous devons considérer que dans le combat que mènent les associations comme la nôtre, l'enjeu n'est pas seulement notre médecine, notre agriculture, notre pédagogie..., mais qu'il s'agit en fait de la prise en compte du problème de fond de la démocratie culturelle. Concrètement, notre vie quotidienne en dépend.

Michel Pradelle

Voir également la lettre de la secrétaire de l'APMA à la Poste pages 79 et 80.

¹ Article 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne :
« L'Union respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique. »